

# A . P . B ACTIVITÉS PHYSIQUES BONIFIANTES

## I – INSCRIPTION

Choisir une activité physique **BONIFIANTE** sur cette feuille et/ou sur le site sport de l'IUT (<http://iut.univ-tours.fr/sport/>) ou onglet « sport ».

- .Cliquez sur Activités spécifiques en bas de page (Activités Physiques Bonifiantes), pour choisir une activité et ensuite s'inscrire en cliquant sur le lien ou directement sur le site SUAPS. (avec ton numéro de carte d'étudiant)
- .Sur le site du SUAPS, qui inclue les activités « spécifiques IUT », en cliquant sur SUAPS – Bonifiant – activités proposées à Tours – rechercher 1 cours..., il y a d'autres activités proposées à d'autres créneaux horaires

➤ Se réinscrire pour le 2<sup>ème</sup> semestre (à la même activité ou à une autre)

## II – BONIFICATION

### A ) APPLICATION

#### 1) NOTATION

- La bonification dans tous les cas ne peut excéder + de 0,5 point de moyenne générale
- X séances (8/12 minimum de présence pour être noté, le nombre exact est déterminé dans chaque département en fonction du nombre total de semaines de cours) + une note de pratique de 0 à 20
- Une absence non justifiée = - 1 point de la note
- Une compétition FFSU = + 1 point de la note

#### 2) VALEUR

- ✓ 2.5 % de la note de « sport » (si celle-ci est supérieure ou égale à 10) c'est à dire X points de moyenne générale
- ✓ Exemple 1 : Note : 14, 2 Absences non justifiées -2pts = Note 12, Bonification : 0.30 de moyenne générale + 2 temps fort 0,2 bonification : 0,5
- ✓ Exemple 2 : Note : 10, 0 Absence, bonification 0,25 + 2 temps forts, + 0,2 ; bonification : 0,45

### B ) REGLEMENT

- ❖ Pas plus de 2 absences à un cours sans prévenir l'intervenant, sinon vous serez rayé des listes.
- ❖ Absences et stages pris en compte sur présentation d'un justificatif (maximum 3 absences pour les certificats médicaux), à déposer au secrétariat de votre département et/ou auprès des intervenants sports suivant les départements.
- ❖ Les compétitions FFSU sont comptabilisées sur présentation d'une attestation.

**TEMPS FORT** : Que vous pratiquiez une APB hebdomadaire ou pas, vous pouvez avoir une **petite bonification (0,2 pt maximum par semestre, 0.1 pt par Temps Fort)**, seule ou qui s'ajoute à la bonification de votre pratique hebdomadaire - Sans toutefois jamais dépasser 0.5.

**.Activités Physiques Bonifiantes**  
**.proches et/ou spécifiques de l'IUT**

<b>BADMINTON</b>	Jeudi 14 h 00 – 16 h 00	.Gymnase des TOURETTES
<b>Multisports Handi/Valides</b>	Jeudi 16 h 00 – 18 h 00	Gymnase des TOURETTES
<b>MUSCULATION</b>	Jeudi 13 h 30 – 15 h 00	Salle Melting Forme
<b>Aquaphobes /non nageurs et débutants</b>	Jeudi 16 h 00 – 17 h 00	Piscine des TOURETTES
<b>ESCALADE</b>	Jeudi 15 h 00 – 17 h 00	S.A.E. Halle de GRANDMONT
<b>BOXE FRANCAISE</b>	Lundi 18 h 30 – 20 h 00	Gymnase des TOURETTES
<b>REMISE EN FORME/ Fitness</b>	JEUDI 18H00 – 19H00	Gymnase des TOURETTES
<b>REMISE EN FORME/ Fitness</b>	JEUDI 19H00 – 20H00	Gymnase des TOURETTES

Manuel PORCHERON  
Bureau des sports - C0060  
tél. 02.47.36.75.16/ 0624440645  
manuel.porcheron@univ-tours.fr

